



**Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue
Nationale contre le Cancer**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de l'Essonne de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte de résultat par origine et destination ainsi que le compte d'emploi des ressources sont détaillées dans la note 4.1 « Compte de résultat par origine et par destination » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous avons apprécié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont correctement été appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
---------------------------------------	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	380 794.88	(238 196.46)	142 598.42	165 531.09
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	380 794.88	(238 196.46)	142 598.42	165 531.09
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 524.00		3 524.00	2 934.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 524.00		3 524.00	2 934.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	384 318.88	(238 196.46)	146 122.42	168 465.09

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	234 692.50		234 692.50	117 786.41
Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 090.00		5 090.00	600.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	229 602.50		229 602.50	117 186.41
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	3 109 122.67		3 109 122.67	2 913 990.40
Valeurs mobilières de placement	2 507 500.00		2 507 500.00	807 500.00
Disponibilités	601 622.67		601 622.67	2 106 490.40
Charges constatées d'avance	25 667.23		25 667.23	21 761.88
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	3 369 482.40		3 369 482.40	3 053 538.69

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 753 801.28	(238 196.46)	3 515 604.82	3 222 003.78
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		1 989 492.47	1 589 955.32
Réserves statutaires ou contractuelles		1 988 692.47	1 577 955.32
Réserves pour projet de l'entité		800.00	12 000.00
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		145 824.34	399 537.15
Situation nette (sous total)		2 135 316.81	1 989 492.47
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		2 135 316.81	1 989 492.47
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		212 353.44	550 292.27
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		212 353.44	550 292.27
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		11 120.00	18 095.81
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		11 120.00	18 095.81
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		882 149.27	664 123.23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		234 953.05	260 383.88
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		55 337.48	32 756.84
Dettes fiscales		3 433.36	2 069.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			61 473.60
Autres dettes		588 425.38	307 439.91
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		274 665.30	
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		1 156 814.57	664 123.23
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 515 604.82	3 222 003.78

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	66 928.00	73 704.00	(6 776.00)	-9.19 %
Ventes de biens et services	92 170.88	50 295.39	41 875.49	83.26 %
Ventes de biens	2 455.00	5 071.60	(2 616.60)	-51.59 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	89 715.88	45 223.79	44 492.09	98.38 %
. dont parrainages		1 944.32	(1 944.32)	
Concours publics et subventions d'exploitation	68 825.00	244 535.09	(175 710.09)	-71.85 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	777 795.53	816 341.83	(38 546.30)	-4.72 %
Dons manuels	773 795.53	811 841.83	(38 046.30)	-4.69 %
Mécénats	4 000.00	4 500.00	(500.00)	-11.11 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	653 685.84	1 711 537.83	(1 057 851.99)	-61.81 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	16 613.73	9 520.67	7 093.06	74.50 %
Utilisations des fonds dédiés	337 938.83	110 921.02	227 017.81	
Autres produits	175.31	83.36	91.95	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 014 133.12	3 016 939.19	(1 002 806.07)	-33.24 %
Achats de marchandises	217.05	346.53	(129.48)	-37.36 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	536 846.74	511 175.08	25 671.66	5.02 %
Aides financières	871 433.25	1 175 215.84	(303 782.59)	-25.85 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 444.14	2 576.00	(1 131.86)	-43.94 %
Salaires et traitements	274 419.74	226 407.60	48 012.14	21.21 %
Charges sociales	103 899.18	80 741.08	23 158.10	28.68 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 522.78	10 754.60	14 768.18	
Reports en fonds dédiés		550 292.27	(550 292.27)	
Autres charges	65 308.12	65 300.86	7.26	0.01 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 879 091.00	2 622 809.86	(743 718.86)	-28.36 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	135 042.12	394 129.33	(259 087.21)	-65.74 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	13 312.25	8 163.68	5 148.57	63.07 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	13 312.25	8 163.68	5 148.57	63.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	13 312.25	8 163.68	5 148.57	63.07 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	148 354.37	402 293.01	(253 938.64)	-63.12 %
Sur opérations de gestion	24.87		24.87	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	24.87		24.87	
Sur opérations de gestion	416.90	1 449.86	(1 032.96)	-71.25 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	416.90	1 449.86	(1 032.96)	-71.25 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(392.03)	(1 449.86)	1 057.83	-72.96 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 138.00	1 306.00	832.00	63.71 %
TOTAL DES PRODUITS	2 027 470.24	3 025 102.87	(997 632.63)	-32.98 %
TOTAL DES CHARGES	1 881 645.90	2 625 565.72	(743 919.82)	-28.33 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	145 824.34	399 537.15	(253 712.81)	-63.50 %
Dons en nature		17 888.00	(17 888.00)	
Prestations en nature	98 526.75	90 273.54	8 253.21	9.14 %
Bénévolat				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	98 526.75	108 161.54	(9 634.79)	-8.91 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	11 176.75	21 010.54	(9 833.79)	-46.80 %
Personnel bénévole	87 350.00	87 151.00	199.00	0.23 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	98 526.75	108 161.54	(9 634.79)	-8.91 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement marquant à signaler.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	378 205	2 590		380 795
Immobilisations financières	2 934	5 118	4 528	3 524
Total	381 139	7 708	4 528	384 319

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	2 590	0
PORTABLE DELL LATITUDE 3520	719,70	
SACOCHÉ+SOURIS	56,30	
PC DELL LATITUDE 3520 POST CAN	675,00	
SACHOCHE+ SOURIS POST CANCER	63,45	
ECRAN POST CANCER	110,00	
STATION D'ACCUEIL POST CANCER	141,00	
IKEA BUREAU D'ANGLE	396,98	
BN ECRAN DELL	178,20	
BN ECRAN DELL	178,20	
BN COMPLEMENT ECRAN DELL	35,64	
BN COMPL. ECRAN DELL	35,64	
Immobilisations financières	5118	4 528
cautions diverses	5118,00	4 528,00
Total	2 590	4 528

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	212 674	25 523		238 197
Amort. Immobilisations financières				
Total	212 674	25 523	0	238 197

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 934	3 524	2 934	3 524
Total	2 934	3 524	2 934	3 524

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

NEANT

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	3 524	3 524	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	5 090	5 090	
→ Autres Créances	229 603	229 603	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	25 667	25 667	
Total	263 884	263 884	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	601 623	1 575
Livrets et comptes épargne	1 007 500	11 738
Comptes à terme	1 500 000	
Total	3 109 123	13 312

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
ASTE	136	136
MAISON DU DOCUMENT		917
CHEZ EVA	55	
MAX GRAPH	1 620	
PEPINIERES PECHEUX	275	
Créances clients et comptes rattachés		
BN	2 850	600
CD75 FACTURE MOIS SS TABAC	2 240	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
SUBVENTION D'EXPLOITATION	143 851	13 036
DONS A RECEVOIR BN	74 029	94 589
DEBITEURS DIVERS	9 638	8 508
Disponibilités	601 623	2 106 490
Total	836 315	2 224 276

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
TIDF COPIES		199
ALLIANZ ASSURANCE	4439	4 014
PITNEY LOCATION PLIEUSE	574	537
PITNEY LOCATION MACHINE A FFRANCHIR	540	505
FC MICRO STOCKAGE ASSISTANCE ADSL		824
FC MICRO TELEPHONE	2 337	306
CECILE MOULIN TABACOLOGUE		240
CHÂTEAU D'EAU LOCATION FONTAINE	285	266
STUDIOBOOK ACPTÉ AGENDAS 2022/2023	15 431	13 340
BNP PARIBAS LOC COPIEUR	1 531	1 531
JC AUBERT REPAS BREUILLET	530	
Total	25 667	21 762

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 577 955			410 737				1 988 692
→ Fonds de réserve missions sociales	12 000					11 200		800
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	399 537	399 537		145 824				145 824
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 989 492	399 537	0	556 561	0	11 200	0	2 135 316

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		768 538	237 925	0	155 992	81 933
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2019	153 966				
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2020	97 549				
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF	2021	117 321				
→ INCA SUBVENTION PROJET TABADO IDF PLURI ANNUEL	2022	287 702	125 925		114 723	11 202
→ ARS PROJET POST CANCER	2021	112 000	112 000		41 269	70 731
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		1 811 516	312 367	0	181 946	130 421
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX	2021	1 297 934				
→ LEGS EVELYNE FILLON PAYOUX	2022	513 582	312 367		181 946	130 421
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		1 811 516	312 367	0	181 946	130 421
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		2 580 054	550 292	0	337 938	212 353

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	18 096		6 976	11 120
→				
Total	18 096	0	6 976	11 120

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 953	234 953		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	58 771	58 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	588 425	588 425		
Produits constatés d'avance	274 665	274 665		
Total	1 156 815	1 156 815	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	2 139	1 306
→ Impôt sur les sociétés	2 139	1 306
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	56 632	33 520
→ Urssaf/ Pôle emploi	12 635	6 728
→ Caisse de retraite	8 865	6 331
→ Caisse de prévoyance	3 735	3 016
→ Personnel autres charges à payer	208	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	935	2 071
→ Dettes congés à payer	20 252	10 217
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 708	4 394
→ Prélèvement à la source	1 294	763
Total	58 771	34 826

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	234 953	259 330
FACTURES NON PARVENUES		
FAR SIEGE	131 669	138 273
FAR COMITES	14 344	14 480
FAR AUTRES FOURNISSEURS	15 529	12 009
AUTRES FOURNISSEURS		
FOURNISSEURS INTRA GROUPE	45 562	48 791
AUTRES FOURNISSEURS	27 850	45 778
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	61 474
SQUARE AGENCEMENT	0	61 474
Dettes des legs et donations :	0	0
Autres dettes :	588 425	307 440
CHARGES A PAYER	73 808	99 321
CHARGES A PAYER RECHERCHE	513 400	206 901
COMPTE D'ATTENTE	1 218	1 218
Total	823 378	628 244

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 472 765,99	1 471 156,12	1 713 979,86	1 698 979,86
1.1 Réalisées en France	1 472 765,99	1 471 156,12	1 713 979,86	1 698 979,86
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	699 445,26	697 835,39	599 228,41	584 228,41
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	773 320,73	773 320,73	1 114 751,45	1 114 751,45
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	232 376,02	213 302,58	212 911,91	201 809,43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	232 376,02	213 302,58	212 844,37	201 809,43
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			67,54	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	176 503,89	72 447,20	145 600,73	55 399,17
3.1 Frais d'information et de communication	27 584,27	27 584,27	22 951,96	22 951,96
3.2 Frais de fonctionnement	121 659,92	17 603,23	112 051,90	21 850,34
3.3 Autres charges	27 259,70	27 259,70	10 596,87	10 596,87
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 780,95	2 780,95
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			550 292,27	312 367,09
TOTAL CHARGES	1 881 645,90	1 756 905,90	2 625 565,72	2 271 336,50
EXCÉDENT OU DÉFICIT	145 824,34		399 537,15	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	47 410,00	47 410,00	57 378,00	57 378,00
Réalisées en France	47 410,00	47 410,00	57 378,00	57 378,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	17 729,00	17 729,00	33 702,00	33 702,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	33 387,75	33 387,75	17 081,54	17 081,54
TOTAL	98 526,75	98 526,75	108 161,54	108 161,54

 REPORTING - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2022		Décembre 2021		
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 544 254,19	-1 544 254,19	-2 610 027,33	-2 610 027,33	
1.1 Cotisations sans contrepartie	-66 928,00	-66 928,00	-73 704,00	-73 704,00	
1.2 Dons, legs et mécénat	-777 795,53	-777 795,53	-816 341,83	-816 341,83	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-699 530,66	-699 530,66	-1 719 981,50	-1 719 981,50	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-69 476,41		-59 619,43		
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises			-1 944,32		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-59 638,31		-48 071,08		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-9 838,10		-9 604,03		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-68 825,00		-244 535,09		
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-6 975,81	-6 975,81			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-337 938,83	-181 946,46	-110 921,02		
TOTAL	-2 027 470,24	-1 733 176,46	-3 025 102,87	-2 610 027,33	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022				Décembre 2021	
	TOTAL			Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-98 526,75			-98 526,75	-108 161,54	-108 161,54
Bénévolat						
Prestations en nature	-98 526,75			-98 526,75	-90 273,54	-90 273,54
Dons en nature					-17 888,00	-17 888,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	-98 526,75			-98 526,75	-108 161,54	-108 161,54

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	13 312	8 164
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	13 312	8 164

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	89 716	45 224
Prestations de services	11 731	7 344
produits des activités annexes	77 985	37 879
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	155 992	110 921
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	181 946	
Total	337 939	110 921

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

- Pour les dépenses d'eau, électricité ménage, loyer et assurance :
 - Actions pour les malades 18%
 - Prévention et promotion du dépistage 19%
 - Fonctionnement 63%
- Pour les frais de télécommunication et maintenance informatique :
 - Fonctionnement 20 %
 - Actions pour les malades 30%
 - Information du public 30%
 - Prévention et promotion du dépistage 20%

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 10 décembre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	6 234		10 615	16 850
Assurance	1 485		3 309	4 794
Electricité et eau	1 131		1 926	3 057
Téléphone/internet	4 260		1 436	5 695
Maintenance informatique	2 873		718	3 591
				0
Total	15 983	0	18 004	33 987

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	143 069	71 076
Actions d'information, de prévention et de dépistage	139 598	153 362
Traitement des dons	13 326	11 130
Actions de recherche	27 132	22 992
Manifestations	11 028	9 463
Frais de fonctionnement (dont communication)	43 350	38 927
Total	377 503	306 950

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	386 495	254 978
Actions d'information, prévention, dépistage	264 774	299 399
Actions de formation	652	643
Actions de recherche	45 568	41 638
Actions autres	1 956	2 571
Total	699 445	599 229
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	51 900	33 000
Actions d'information, prévention, dépistage	80 000	30 000
Actions de formation		
Actions de recherche	641 421	1 051 751
Actions autres		
Total	773 321	1 114 751

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	27 584	22 952
Frais de gestion	103 091	87 626
Impôts et taxes	966	2 576
cotisation statutaire	17 603	21 851
autres charges	27 260	10 597
...		
...		
Total	176 504	145 602

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		237 925
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		312 367
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	550 292

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	87 350	87 151
Prestation	Tarif négocié	11 177	21 011
Autres (à préciser)			
	Total	98 527	108 162

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	217										
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	255 240				195 600		86 006				
Aides financières	98 113	773 321									
Impôts, taxes et versement assimilés	412				35		997				
Salaires et traitements	225 451				17 632		31 336				
Charges sociales	84 349				6 721		12 829				
Dotations aux amortissements et dépréciations							25 523				
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	35 246				12 387		17 674				
Charges financières											
Charges exceptionnelles	417										
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices							2 138				
TOTAL	699 445	773 321	0	0	232 376	0	176 504	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	7 515			3 662	11 177
Personnel bénévole	47 410		17 729	22 211	87 350
TOTAL	54 925	0	17 729	25 873	98 527

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 648
Total	9 648

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Commission sociale	25
Total	25
Charges exceptionnelles	
CPAM reversement subvention	417
Total	417

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 091 - COMITÉ DE L'ESSONNE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 471 156,12	1 698 979,86
1.1 Réalisées en France		1 471 156,12	1 698 979,86
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		697 835,39	584 228,41
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		386 470,20	239 978,33
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		263 188,93	299 398,81
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		651,97	642,66
Actions de société et politique de santé		1 955,91	2 570,63
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		45 568,38	41 637,98
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		773 320,73	1 114 751,45
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		51 900,00	33 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		80 000,00	30 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		641 420,73	1 051 751,45
<i>Programmes nationaux</i>		513 920,73	906 751,45
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		127 500,00	145 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND		213 302,58	201 809,43
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		213 302,58	201 809,43
Frais d'appel de dons		174 042,96	173 072,11
Frais traitements des dons		39 259,62	28 737,32
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		72 447,20	55 399,17
3.1 Frais d'information et de communication		27 584,27	22 951,96
Frais d'information et de communication externe		27 584,27	22 951,96
3.2 Frais de fonctionnement		17 603,23	21 850,34
Cotisation statutaire 10%		17 603,23	21 850,34
3.3 Autres charges		27 259,70	10 596,87
Charges financières		1 736,92	1 173,36
Dotations aux amortissements		25 522,78	7 973,65
Charges exceptionnelles			1 449,86
TOTAL DES EMPLOIS		1 756 905,90	1 956 188,46
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 780,95
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			312 367,09
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			338 690,83
TOTAL		1 756 905,90	2 610 027,33
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		47 410,00	57 378,00
Réalisées en France		47 410,00	57 378,00
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND		17 729,00	33 702,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		33 387,75	17 081,54
TOTAL		98 526,75	108 161,54
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		312 367,09	
=- Utilisation		181 946,46	
=+Report			312 367,09
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		130 420,63	312 367,09

 091 - COMITÉ DE L'ESSONNE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 544 254,19	-2 610 027,33
1.1 Cotisations sans contrepartie	-66 928,00	-73 704,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-777 795,53	-816 341,83
Dons manuels non affectés	-752 321,01	-766 930,32
Dons manuels affectés	-21 474,52	-44 911,51
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-4 000,00	-4 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-699 530,66	-1 719 981,50
Manifestations	-77 984,57	-37 728,47
Ventes (dont abonnement à vivre)	-2 455,00	-5 071,60
Prestations et autres ventes	-55,31	-10,00
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-11 676,00	-5 541,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-13 312,25	-8 163,68
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-594 047,53	-1 663 466,75
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-6 975,81	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-181 946,46	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés	-181 946,46	
TOTAL DES RESSOURCES	-1 733 176,46	-2 610 027,33
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-23 729,44	
TOTAL	-1 756 905,90	-2 610 027,33
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 669 248,23	1 443 108,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-23 729,44	338 690,83
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	19 015,62	-112 551,21
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 664 534,41	1 669 248,23
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-98 526,75	-108 161,54
Bénévolat		
Prestations en nature	-98 526,75	-90 273,54
Dons en nature		-17 888,00
TOTAL	-98 526,75	-108 161,54

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017	BRUNEAU tables	2 076				208	208
2018							
2019	DYNAMIT ordi. Port.	2 633				244	244
2020	Matériels informatiqueq	4 634				1 545	1 545
2021	Divers travaux comité	120 525				19 255	19 255
2022	Mobilier+matériels inform.				2 590	354	354
	Total	129 868			2 590	21 606	21 606

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	17			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	2	1 038	0,63	17 231
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)	32	2856	1,74	47 410
Organisation de manifestations	172	626	0,38	10 392
Communication, démarches auprès des médias	2	300	0,18	4 980
Ventes au profit du CD	25	365	0,22	6 059
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	77	0,05	1 278
Autres.				
Total	251	5 262	3	87 349

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	10	14 014	8
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	1 062	1
Total	12	15 076	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.2 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.3 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 8368 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.